

**FORMULAIRE DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR**  
**Autorisation de diffusion du texte sur le site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org)<sup>1</sup>**

Je, soussigné(e)....., ci-après, dénommé(e)  
« l'Auteur » autorise l'association **GHAMU** (Groupe Histoire Architecture et Mentalités Urbaines),  
représentée par son Président en exercice, ci-après dénommée « le Cessionnaire », à publier le  
contenu de mon œuvre en ligne, selon les conditions suivantes :

**1. OBJET DU CONTRAT**

Dans le cadre du présent contrat, l'Auteur cède à titre non exclusif au Cessionnaire les droits de  
reproduction et de représentation afférents à l'œuvre dont il déclare être l'auteur et qui a pour  
titre (ci-après « l'Œuvre »):

.....  
.....

À remplir si l'Œuvre a déjà fait l'objet d'une publication :

Titre du volume (revue ou colloque).....

Éditeur.....

Année.....

Lieu.....

Pages.....

**2. MODALITES DE LA CESSION**

L'Auteur cède ainsi au Cessionnaire le droit d'édition en ligne de l'Œuvre, à l'exclusion de tout  
autre acte de reproduction sous d'autres formats, de tout autre droit de représentation et de tout  
autre droit de reprographie. L'Auteur pourra librement éditer ou faire éditer sa contribution sous  
toute autre forme.

L'Auteur accepte donc que son Œuvre soit diffusée sur le site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org) et soit accessible,  
dans sa dernière forme modifiée, à tout utilisateur du site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org).

L'Auteur cède au Cessionnaire, à titre non exclusif, les droits suivants :

- Le **droit de reproduction** de son Œuvre sur tout support numérique, à des fins de  
conservation, et de diffusion sur le site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org). Toute reproduction et éventuelle  
diffusion sur support papier nécessitera l'accord express de l'Auteur
- Le **droit de représentation publique** de son Œuvre, par voie de diffusion et de mise en  
ligne, sur le site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org).

L'Œuvre publiée en ligne sera suivie de la mention suivante : © *Nom de l'auteur*. Vous pouvez lire tous  
les textes publiés sur ce site, les stocker sur votre disque dur et les imprimer, sous réserve d'en faire un  
usage exclusivement personnel ou selon le droit habituel de citation.

La cession implique la diffusion de l'Œuvre à un large public selon les principes énoncés ci-dessus,  
que l'Auteur accepte.

---

<sup>1</sup> Il est rappelé que le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) dispose que l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit du droit  
exclusif d'exploiter celle-ci (article L111-1 et L122-4). Toute représentation et reproduction numérique, intégrale ou  
partielle, ne pourra être faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit (article L122-4 du *Code de la  
propriété intellectuelle*).

La présente cession est consentie, à titre gratuit, pour avoir effet en tout lieu et pour le temps que durera la propriété littéraire de l'auteur, voire de ses ayants droit, en vertu de la législation tant nationale qu'internationale. L'Auteur ne pourra revendiquer aucune forme de rémunération, sous quelque forme que ce soit, en échange de la présente cession. En contrepartie, le Cessionnaire s'engage à ne procéder à aucune exploitation commerciale de l'Œuvre au-delà de sa mise en ligne sur le site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org).

### **3. MODIFICATION DE L'ŒUVRE**

Le Cessionnaire s'engage à assurer une publication intégrale en ligne de l'Œuvre, sans dénaturation aucune, selon les conditions décrites dans l'article précédent.

L'Auteur accepte expressément, dans le cadre de l'interrogation des corpus par les utilisateurs du site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org), et pour des motifs techniques liés à la technique d'interrogation et de recherche, que son Œuvre soit « annotée », afin d'y inclure des balises techniques de recherche.

L'Auteur accepte également que, dans le cadre du processus d'annotation, la mise en page de l'Œuvre (en document texte) puisse être modifiée.

L'Auteur déclare que les modifications ci-dessus ne portent pas atteinte à l'intégrité et au respect du à son Œuvre.

### **4. ENGAGEMENTS DE L'AUTEUR**

L'Auteur déclare n'avoir consenti aucune cession exclusive sur des droits sur l'Œuvre, et aucune cession non exclusive susceptible d'entrer en conflit avec la présente cession.

L'Auteur déclare disposer de tous les droits d'édition cédés par le présent contrat et s'engage à ce que l'Œuvre ne soit couverte par aucun autre contrat d'édition encore valide ni par un quelconque droit de préférence.

L'Auteur déclare que l'Œuvre est entièrement originale et ne contient aucun emprunt à une autre œuvre de quelque nature que ce soit (texte, images,...), qui serait susceptible d'engager la responsabilité du Cessionnaire. L'auteur déclare en particulier que les images insérées dans l'Œuvre sont libres de tous droits (cliché d'auteur,...).

Il déclare que l'Œuvre est originale et ne contient rien qui puisse tomber sous le coup des lois relatives à la diffamation, l'atteinte aux bonnes mœurs ou la contrefaçon.

### **5. DROIT DE RETRAIT**

L'Auteur est libre de demander à tout moment, et sans motif, le retrait de son Œuvre du site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org). Le Cessionnaire s'engage à accéder à la demande de l'Auteur dans les 5 jours ouvrés suivant la réception d'une telle demande.

Le Cessionnaire est libre de retirer à tout moment, et sans motif, l'Œuvre du site [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org). Le Cessionnaire informera d'une telle action dans les 5 jours ouvrés suivant le retrait de l'Œuvre.

### **6. RESPONSABILITES**

La responsabilité du Cessionnaire ne saurait être engagée par l'Auteur, pour quelque motif que ce soit, en particulier pour tout préjudice que l'Auteur pourrait déclarer subir du fait de l'exécution du présent contrat.

Fait à Paris, le .....

L'Auteur

Le Cessionnaire